

Sujet : [INTERNET] GAEC de la HAUTEFEUILLE Erquinghem Lys La Chapelle d'Armentières

De : Emmanuel Dautricourt <emmanuel.dautricourt@orange.fr>

Date : 08/09/2022 17:47

Pour : pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je me permets de vous contacter dans le cadre de l'implantation d'un site d'élevage porcin à Erquinghem-Lys.

Je souhaite aborder le sujet sous 2 angles différents.

Le premier angle est basé sur une vision à long terme. Comme déjà exprimé dans de nombreuses observations au sujet de ce projet, on parle ici du démarrage d'une exploitation pour de nombreuses années (L'agrandissement potentiel est déjà intégré au projet). Au vu du changement climatique, de la raréfaction de la ressource eau, de la prise en compte du bien être animal, des pollutions sonores, visuelles et olfactives, je me pose la question de la pertinence de ce type d'installation.

N'avons-nous pas une part de responsabilité à pousser les jeunes agriculteurs vers ces technologies du passé ?

Le second angle est plus local et plus précis. Le projet présenté lève quelques questions que je souhaite vous exposer.

Positionnement des sites 1 et 2

Le nouveau site d'engraissement (site 2) doit permettre d'engraisser les porcs nés dans le site 1. Il doit permettre d'éviter le transport des porcs vers des sites d'engraissement plus éloignés

- Pourquoi éloigner les 2 sites de plusieurs kilomètres (par la route) et de plus d'un kilomètre à vol d'oiseau ? Pourquoi ne pas installer le nouveau site dans le prolongement du premier site ?
- Cet éloignement obligera un transport par camion, et donc un chargement et un déchargement des porcs générateur de nuisances sonores sur les 2 sites.
- Pourquoi un tel éloignement alors que le tiers le plus proche du futur site (non impliqué dans le projet) est à 235m et que d'après le projet, cette distance est satisfaisante.

Transport des animaux

- Entre le site 1 et le site 2 : Au vue de l'emplacement des 2 sites, le transport des animaux entre le site 1 et le site 2 obligera les véhicules soit :
 - § à traverser le village d'Erquinghem-Lys ou le village de Fleurbaix.
 - § Passer par la rue du puit. Cette rue ne permet pas le croisement de véhicules sans l'utilisation du bas-côté. Cette rue est fortement utilisée par les applications d'aide à la conduite (type Waze) lors d'embouteillages sur l'A25 toute proche (sens Dunkerque-Lille) générant déjà de grosses difficultés (le flot continu venant de l'autoroute ne permettant plus d'utiliser la route dans l'autre sens)
- A partir du site 2 : La configuration de la route en sortie du site 2 me semble peu propice à la sortie de véhicules lourds. Le virage tout proche (limité à 50kms mais peu respecté) ne permettra pas au poids lourds d'avoir une visibilité suffisante pour sortir sereinement du site. La largeur de la route ne leur permettra pas d'effectuer leur manœuvre sans déborder sur les 2 voies de la route.

Eau : consommation d'eau : 5 650 m³/an

N'ayant pas d'expertise sur le sujet, je ne me permettrai pas de juger la valeur de cette consommation même si mon point de vue de particulier, elle me semble énorme compte tenu de l'ensemble des restrictions dont a fait l'objet Erquinghem-Lys cet été. 2 phrases du projet m'ont de plus alerté :

- « Le réseau d'eau potable n'est utilisé qu'en cas de coupure de l'alimentation du forage ». (Page 9)

Est-ce de nature à rassurer ? si la nappe ne permet pas d'alimenter suffisamment l'élevage, il faudra aussi restreindre l'accès à l'eau potable non ?
- « L'impact de l'activité du site sur la consommation en eau est faible, du fait des mesures mises en place pour limiter la consommation d'eau et pour vérifier les quantités consommées ». (Page 9)

Serait-il possible d'apporter des éléments concrets ? Quels sont les seuils de consommation acceptable ? quelles sont les mesures prises s'ils sont dépassés ? dans le cas, ou la consommation dépasse le seuil acceptable parce qu'un épisode de canicule oblige à rafraichir l'élevage et que les bêtes ont besoin de boire plus, va-t-on les laisser mourir de chaud ou de soif ?

4 Nuisances Olfactives :

- « Les bâtiments de l'exploitation, les animaux, le stockage et l'épandage des effluents sont susceptibles d'émettre des odeurs nauséabondes. (Page 10)
- « Les vents dominants provenant du Sud poussent les bruits et les odeurs vers les plaines et non vers le tiers le plus proche ; » (Page 22)

Un vent du sud poussent les bruits et les odeurs directement vers les tiers un shouia plus éloigné du projet (300m-400m) et vers le centre du village (Ecole, crèche, mairie)(1,2kms). Je ne comprends pas l'idée de « pousser vers les plaines », le site choisi étant globalement ceinturé d'habitations plus ou moins proches.

- Globalement, les vents dominants proviennent du Sud (9,5 %) et du Sud-Ouest (8,7%). (Page 55) –

Un vent de sud ouest pousse les nuisances vers le village et la ville d'Armentières

- Pour le site considéré de l'exploitation du GAEC DE LA HAUTEFEUILLE, les vents dominants provenant du Nord-Ouest, chassent les odeurs et le bruit vers la voie de chemin de fer, et à l'opposé des habitants du centre-ville de Erquinghem-Lys. (Page 55) :

-

Effectivement, tous les vents ne pouvant être dominants, il est important de valider lequel l'est. Tout en sachant que des habitations sont présentes juste de l'autre côté de la voie de TGV, je ne vois pas en quoi l'argument pourrait être valable.

Sur le sujet des nuisances olfactives, le dossier présenté est contradictoire. Suivant les pages, le vent dominant est de sud, puis de sud ouest, puis de nord ouest. Ces éléments laissent à penser que le dossier est au mieux mal préparé, au pire manipulateur.

De ce point, il est à retenir que le flou autour des vents dominants et donc de la dispersion des nuisances nécessite une étude plus sérieuse. Cependant quel que soit le sens du vent, les nuisances atteindront des habitations tiers.

5 Déchets

- « Les déchets produits par l'activité de l'exploitation sont tous stockés de manière à préserver la qualité des sols et des eaux. Ils sont collectés par les filières de ramassage agréées pour chaque type de déchet. » (Page 10)

Je comprends par cette phrase que l'élimination des déchets n'est pas à la charge de l'exploitant. Je pose donc la question de la responsabilité d'une pollution du ruisseau de la becque (passage à 35m de l'exploitation) ou ailleurs. Le fait de multiplier les intervenants et donc de diviser les responsabilités complique le respect de ce même process.

En cas d'incident, il me semble encore plus difficile de trouver et répartir les responsabilités. Le « c'est pas moi, c'est lui » étant grandement facilité.

6 Nuisances sonores

- « Le site se situera à côté de la ligne de TGV et évitera des nuisances sonores supplémentaires » (Page 22)

Habitant à proximité de la ligne de TGV, je suis surpris de l'argument exposé ci-dessus. Une ligne de TGV

produit un bruit fort mais bref. J'ai du mal à comprendre comment un élevage de porcs puisse ne produire du bruit que lors du passage d'un TGV.

Sur ce point le dossier est imprécis : L'élevage porcin produit-il oui ou non des nuisances sonores ? si oui, quel est le niveau de ces nuisances et pourquoi seraient-elles évitées parce qu'à proximité de la voie de TGV ? si non, pourquoi préciser que la proximité de la ligne de TGV les évite ?

7 Etude de température : 2005-2009 ?

Je ne maîtrise pas l'objet de l'étude de température, par contre je m'étonne qu'une étude basée sur les températures relevées entre 2005 et 2009 puisse avoir aujourd'hui une quelconque validité.

En conclusion

Je conclus à la lecture du projet qu'il est précis et détaillé sur de nombreux points.

Cependant :

- **au vu de l'urgence à modifier nos modes de consommation et donc nos modèles agricoles**
- **au vu des imprécisions et des contradictions principalement au sujets de nuisances pour les tiers environnants**
- **au vu de l'absence de comparaison avec d'autres implantations possibles**

Je vous demande d'ajourner la mise en exploitation afin de permettre une consultation globale avec l'ensemble de tiers concernés pour tenir compte de l'ensemble des contraintes de chacun et permettre une bonne compréhension du sujet et des impacts.